



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CHS-CT DU 27 NOVEMBRE 2019

Monsieur le Président,

Malgré la période, nous avons décidé de siéger dans ce CHSCT, seule instance où l'on peut réellement aborder les problèmes de conditions de travail. C'est d'ailleurs pour cela que MACRON et son gouvernement ont décidé de liquider les CHSCT dans le Privé comme dans le Public. Ce n'est pas en supprimant les thermomètres que la température baissera et que les maux parviendront à être guéris.

Le discours lénifiant du gouvernement laisse entendre, à qui veut bien le croire, que les Français n'ont pas de raisons d'être pessimistes. Puisque le pays va bien, le moral des citoyens devrait être au beau fixe.

En vérité, la réalité est tout autre.

Quand des retraités, des mères de famille et des travailleurs pauvres se retrouvent sur des ronds points, quand un étudiant s'immole car il est dans la misère, le Président et sa majorité, feignant de compatir, se retrouvent dans l'obligation de reconnaître qu'une partie de la population ne vit pas bien.

Ce n'est qu'après 8 mois de mobilisation et une grande journée de grève et manifestation que le Président se rend enfin compte du malaise des agents hospitaliers.

Quel déni !

Oui, placés au pied du mur, notre président et sa majorité finissent par tout reconnaître.

Heureusement vous n'êtes pas aussi faible que ce Président, vous êtes un dur, un vrai !

Quand les agents de Vert-Coteau font une pétition qui fait état de leur détresse et demandent à vous rencontrer, vous refusez de répondre à leur demande d'audience, et vous allez même jusqu'à trouver exagérés les termes employés.

Quand à plusieurs reprises, lors de journées de mobilisation souvent annoncées à l'avance, les organisations syndicales vous demandent à être reçues, vous avez, comme par hasard, toujours mieux à faire.

Vous êtes demandeur de plus courtoisie mais vous n'avez aucun respect vis-à-vis des agents et de leurs représentants. À vous entendre, les agents devraient s'estimer heureux et simplement obéir. C'est votre vision idéologique du fonctionnaire qui n'aurait donc que des devoirs !

Sur injonction gouvernementale et avec une loyauté plus qu'exemplaire, vous remettez en cause l'ensemble des droits et garanties qui faisaient partie du contrat social.

Oui, les fonctionnaires ont des devoirs, mais aussi des droits spécifiques.

Ces droits sont remis en cause, des contractuels vont pouvoir obtenir des postes de titulaires, les salaires sont gelés depuis des années, le droit à pension est remis en cause, le droit à mutation et à promotion également, bref, il ne restera bientôt plus rien !

Comment osez vous invoquer les devoirs de ceux à qui vous prenez tous les droits ?

Restructurations, remise en cause des droits, impossibilité de se projeter sur l'avenir, autant de causes d'anxiété pour les agents. Ajoutons à cela un caporalisme managérial brutal comme vous l'affectionnez et nous avons là toutes les raisons d'une forte élévation des risques psycho-sociaux.

Si on y ajoute le manque d'effectifs pour réussir à mener à bien toutes les missions, le cocktail devient explosif.

Alors une fois de plus, nous vous demandons de recevoir les agents de Vert-Coteau.

Par ailleurs nous vous remettons une pétition des agents des SIP du Var. L'accueil et la gestion sont débordés, les agents craquent, ils demandent des créations d'emplois.

Allons-nous pouvoir faire un bilan de l'état des SIP suite à vos restructurations où allez-vous continuer à professer des mensonges énormes sur la baisse de fréquentation ?

En effet, si celle-ci peut légèrement diminuer physiquement, la réduction des horaires d'ouverture a conduit à une concentration sur les plages horaires de réception induisant un allongement du délai d'attente pour les contribuables et une dégradation des conditions de travail pour les agents. Une totale réussite !

Parallèlement, vous avez décidé d'ouvrir en grand le canal des courriels. Là encore une belle réussite !

En vérité, les services n'arrivent pas à faire face au volume de courriels reçu. Le reliquat de plusieurs milliers de mails en attente de traitement s'accumule sans pouvoir être résorbé engendrant des déplacements incontournables de citoyens insatisfaits et agacés. La réalité va à l'encontre de l'objectif recherché. Un comble !

Seulement, il est pour vous impensable de le reconnaître sous peine de démontrer que le dispositif RCT ne permet pas de mieux fonctionner qu'avant.

Et que dire du téléphone si ce n'est que c'est aussi une catastrophe !

Il faut donc des moyens humains.

Dans le contexte actuel, les sujets à aborder sont nombreux :

Que l'on aborde le NRP qui constitue un véritable recul du service public et une dégradation des conditions de travail et de l'articulation vie au travail / vie personnelle ou l'annonce de 5800 suppressions d'emplois au Ministère, dont la DGFIP paiera le plus lourd tribut, les inquiétudes de l'ensemble des collègues ne font encore qu'accroître.

Les agents sont fatigués de toutes ces réformes et restructurations à répétition, qui s'enchaînent depuis des années de manière incessante.

Au contraire, c'est de soutien, de reconnaissance de leur valeur professionnelle et d'améliorations de leurs conditions de travail que les agents du Ministère ont besoin !

Enfin, nous ne pouvons conclure sans évoquer un sujet qui préoccupe grandement les agents : la réforme pour un régime universel de retraite par points.

Nous faisons avec eux le constat que les conditions de travail se dégradent à un point tel, qu'aujourd'hui beaucoup viennent travailler avec la boule au ventre. Le travail fait souffrir, le travail peut aussi tuer.

Et que leur propose le gouvernement ? De souffrir à la retraite aussi, avec les pensions de misère ! De faire table rase de leurs droits à pension pour ne servir que le grand capital.

C'est pourquoi, l'intersyndicale Solidaires, FO et CGT appelle l'ensemble des agents à se mobiliser à partir du 5 décembre par la grève et en manifestation :

- **Pour dire NON à un avenir de misère**
- **Pour dire NON aux réformes scélérates**
- **Pour la défense du code des pensions civiles et militaires**
- **Pour dire non à un nouvel allongement de la durée de cotisation**
- **Pour le retour de l'ouverture du droit à une retraite à taux plein à 60 ans.**
- **Pour le maintien du calcul sur la base de l'indice détenu les 6 derniers mois et d'un taux de remplacement à 75 % pour une carrière complète.**
- **Pour la garantie d'une retraite minimum égale au SMIC pour une carrière complète pour les salariés du privé comme du public.**
- **Pour la prise en compte des spécificités et de la pénibilité des missions**